



Alors que les agents avaient eu pour consigne locale de faire du foncier la priorité (SDIF au 01/01/2021), au détriment de la mise à jour de la taxe d'habitation, une nouvelle consigne de la DG vient de tomber dans les directions locales le 30 novembre, pour le 2 décembre !

Elle stipule que :

« Dans la perspective de la détermination des bases de compensation des collectivités locales pour les années à venir, il convient de procéder, si la situation le justifie, à une campagne urgente et massive d'impositions supplémentaires de taxe d'habitation sur les résidences principales qui peut intervenir jusqu'au 2 décembre 2020 inclus. En effet, il a été constaté par plusieurs collectivités un écart significatif entre les bases prévisionnelles communiquées et les bases définitives résultant d'un défaut de mise à jour de la taxe d'habitation. »

C'est totalement déstabilisant, irrespectueux pour le travail des agents qui nous font part de leur incompréhension et de leur colère !

A l'impossible personne n'est tenu, surtout en cette période de crise sanitaire où l'on doit absolument préserver la santé des agents en limitant le présentiel. Les agents feront ce qui est possible et ne sont en rien responsables de l'incohérence et de l'impréparation de l'administration sur ce sujet. Dans ces conditions, la CGT Finances Publiques exige qu'aucune pression ni menace ne soit exercée sur les agents.

Public: [Infos / actions](#)

[SIP](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank